



PROCES-VERBAL

Numéro : **03/2026**

ÉMANANT DE :	Madame Jeannette Mathis, Secrétaire du CI
OBJET :	Séance extraordinaire du Conseil intercommunal
DATE :	Jeudi 20 août 2026 (Ouverture à 19H13 – Clôture à 20H24)
LIEU :	Le Château, Salle du Conseil communal – Lutry
DESTINATAIRE(S) :	Membres du Conseil intercommunal
POUR INFO :	Comité de Direction Police Lavaux

M. Alain Curty, Président du Conseil intercommunal, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous, membres du Conseil intercommunal, membres du Comité de Direction, Mme la secrétaire, ainsi qu'au Commandant Raphaël Cavin, secrétaire du CODIR.

Scrutateurs : MM. François Bonjour et Bernard Chevalley.

Le Président Alain Curty remercie la Commune de Lutry pour son accueil et l'organisation de l'apéro.

APPEL NOMINAL

Membres

Le Président demande à la secrétaire de procéder à l'appel nominal.

PRESENTS :	Comité de direction :	
	Mme Dominique WYSS COSSY, MM. Jean-Pierre HAENNI, Patrick SUTTER, Serge TETTONI	4
ABSENTS :	MM. Christophe CHAPPUIS, Mauro CONTARDO,	2
	Conseil intercommunal : selon la liste de présence	20
ABSENTS EXCUSES :	Mme Rose-Marie NOTZ, M. Flavien ROUILLER	2
ABSENTS NON EXCUSES :	M. Raphaël BUTTY, M. Patrick SUMI, M. Vincent VON SIEBENTHAL	3
TOTAL DES PRESENCES		25

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer. La majorité absolue est de 11.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Élection et assermentation de deux membres du Comité de direction
- 3) Assermentation des membres du Conseil intercommunal Police Lavaux, absents lors de la cérémonie du 2 juillet 2026
- 4) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mai 2026
- 5) Adoption du procès-verbal de la séance d'assermentation du 2 juillet 2026
- 6) Communications du Bureau
- 7) Présentation de l'Association Police Lavaux, par le Commandant Cavin
- 8) Propositions individuelles et divers.

Aucune modification n'est demandée par l'Assemblée. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité. Les délégués absents lors de la précédente séance n'ont pas voté.

2. ÉLECTION ET ASSERMENTATION DE DEUX MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION

Élection

Le CODIR présente Mme Dominique Wyss Cossy, Municipale de la Commune de Chexbres et M. Serge Tettoni, Municipal de la Commune de Puidoux.

Le Président Alain Curty passe au vote. Mme Dominique Wyss Cossy et M. Serge Tettoni sont élus à l'unanimité. Les délégués absents lors de la précédente séance n'ont pas voté.

Assermentation

L'assemblée se lève pour l'assermentation.

Le Président Alain Curty donne lecture de la formule du serment prescrit par la loi. A l'appel de leur nom, Mme Dominique Wyss Cossy et M. Serge Tettoni solennisent la promesse. Ils sont, de ce fait, installés en qualité de membres du Comité de direction de l'Association Police Lavaux (APOL) pour entrer immédiatement en fonction.

L'assemblée applaudit.

3. ASSERMENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL INTERCOMMUNAL POLICE LAVAUX, absents lors de la cérémonie du 2 juillet 2026

L'assemblée se lève pour l'assermentation.

Le Président Alain Curty donne lecture de la formule du serment prescrit par la loi. A l'appel de leur nom, MM. Pascal Giroud (délégué de la Commune de Chexbres), Jérémy La Scala (délégué de la Commune de Lutry) et Olivier Rodieux (délégué de la Commune de Lutry) solennisent la promesse. Ils sont, de ce fait, installés en qualité de membres du Conseil intercommunal de l'Association Police Lavaux (APOL), pour entrer immédiatement en fonction.

L'assemblée applaudit.

4. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 28 mai 2026

Chacun a reçu copie du procès-verbal du 28 mai 2026.
La relecture n'est pas demandée.

M. Charles-Henri Duboux remarque que les présences ne sont pas détaillées lors de l'appel nominal (1^{ère} page). La secrétaire propose de joindre la liste des présences aux prochains PV.

Aucune autre remarque n'est formulée. Le Président Alain Curty clôt la discussion et passe au vote.

Le procès-verbal de la séance du 28 mai 2026 est accepté à la majorité, pas d'avis contraire, 3 abstentions.

5. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE D'ASSERMENTATION DU 2 JUILLET 2026

Chacun a reçu copie du procès-verbal du 2 juillet 2026.
La relecture n'est pas demandée.

Remarques et corrections :

Page 2, point 3, dernier paragraphe : M. Alain Curty, Président du Conseil intercommunal (et non pas de l'Association Police Lavaux), remercie son prédécesseur (et non pas son successeur).

Page 4, point 11, 1^{er} paragraphe : élection des 4 membres du CODIR (et non pas 6).

Aucune autre remarque n'est formulée, le Président clôt la discussion et passe au vote.

Le procès-verbal de la séance du 2 juillet 2026 est accepté à l'unanimité, pas d'avis contraire, 3 abstentions. Le procès-verbal corrigé sera envoyé par courriel à tous les délégués.

6. COMMUNICATIONS DU BUREAU

Le Président Alain Curty rappelle la date de la cérémonie d'assermentations et de promotions de Police Lavaux à Puidoux (salle Forestay), le 8 octobre 2026, à 18h00.

Le Président Alain Curty remercie M. Guillaume Mateos qui s'est proposé comme président et rapporteur de la Commission de gestion pour l'étude des prochains préavis.

Prochaines séances CI : 24.09.26 à Lutry, 20h00 - 26.11.26 à Puidoux, 20h00.

Sans autre intervention, le Président Alain Curty clôt le point 6.

7. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION POLICE LAVAUX, par le Commandant Cavin

La parole est donnée à M. le Commandant Cavin.

M. Cavin se présente et brosse un portrait de Police Lavaux, votre police régionale de proximité. Il répond ensuite à quelques questions.

M. Guy Minder. Est-ce que la formation de motard est particulière ?

M. le Commandant Cavin. Les motards sont tout d'abord à Police Secours et ensuite deviennent motards, bien que rattachés à la sécurité publique. Ils sont également radaristes, fusionnés avec la partie policière. Ils sont policiers, au même titre que leurs collègues.

Mme Pascale Wolff. Y a-t-il des cellules de détention à l'Hôtel de Police ?

M. le Commandant Cavin. Il y a 2 cellules de détention et 1 box de garde-à-vue.

M. Alain Curty. Est-ce que les membres du CI pourraient visiter l'Hôtel de Police ?

M. le Commandant Cavin. Avec plaisir. Une visite sera organisée.

Aucune autre question n'est posée.

Le Président Alain Curty clôt la discussion et remercie M. le Commandant Cavin pour sa présentation, détaillée et très intéressante. Le PowerPoint de cette présentation sera transmis par courriel à tous les membres du CI.

8. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET DIVERS

Le Président Alain Curty relève l'arrivée de M. François Lederrey en cours de séance.

M. Lederrey, absent lors de la cérémonie d'assermentation du 2 juillet 2026 n'a pas encore été assermenté. Le Président propose à l'assemblée de procéder à l'instant à cette assermentation. Il passe au vote.

L'assermentation est acceptée à la majorité, avec 1 avis contraire et pas d'abstention.
L'assemblée se lève pour l'assermentation.

Le Président Alain Curty donne lecture de la formule du serment prescrit par la loi. A l'appel de son nom, M. François Lederrey (délégué de la Commune de Bourg-en-Lavaux) solennise la promesse. Il est, de ce fait, installé en qualité de membre du Conseil

intercommunal de l'Association Police Lavaux (APOL), pour entrer immédiatement en fonction.

L'assemblée applaudit.

Sont présents aujourd'hui :	Lutry	8 sur 11 personnes
	Bourg-en-Lavaux	6 sur 6 personnes
	St-Saphorin	1 sur 1 personne
	Rivaz	0 sur 1 personne
	Puidoux	2 sur 3 personnes
	Chexbres	3 sur 3 personnes

Le Président Alain Curty remercie les délégués pour leur participation active et la qualité des débats. Il remercie également le Commandant Cavin pour sa présentation et la clarté de son PowerPoint.

Sans autre intervention, le Président Alain Curty clôt le point 8.

* * * *

La parole n'étant pas demandée et l'ordre du jour épuisé, M. Alain Curty remercie l'audience et clôt la séance.

La séance est levée à 20H24.

* * * *

Au nom du Conseil intercommunal

A. Curty

Le Président



J. Mathis

La Secrétaire

